

**Jean-Michel FAURE & Charles SUAUD, *La Raison des sports. Sociologie d'une pratique universelle et singulière***

**Jean-Paul Callède**

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/ress/3864>

DOI : [10.4000/ress.3864](https://doi.org/10.4000/ress.3864)

ISSN : 1663-4446

**Éditeur**

Librairie Droz

**Édition imprimée**

Date de publication : 25 mai 2018

Pagination : 280-283

ISSN : 0048-8046

**Référence électronique**

Jean-Paul Callède, « Jean-Michel FAURE & Charles SUAUD, *La Raison des sports. Sociologie d'une pratique universelle et singulière* », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], 56-1 | 2018, mis en ligne le 22 juin 2017, consulté le 06 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ress/3864> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ress.3864>

---

Ce document a été généré automatiquement le 6 janvier 2022.

© Librairie Droz

---

# Jean-Michel FAURE & Charles SUAUD, *La Raison des sports. Sociologie d'une pratique universelle et singulière*

Jean-Paul Callède

---

## RÉFÉRENCE

Jean-Michel FAURE & Charles SUAUD, 2015, *La Raison des sports. Sociologie d'une pratique universelle et singulière*, Paris, Raisons d'agir, « Cours et travaux », 360 p.

- 1 L'ouvrage publié par Jean-Michel Faure et Charles Suaud doit être lu comme une contribution majeure à la sociologie du sport en France. L'introduction (p. 7-27) précise l'objectif visé : proposer « une sociologie du sport sous l'angle d'une théorie de l'incorporation du social ». Bourdieu, après Mauss, a réalisé la seconde rupture fondamentale qu'il a formulée « à l'aide de la théorie de l'incorporation du social » (p. 9). « Parler de social incorporé n'est pas de l'ordre de la métaphore, c'est une médiation obligée pour rendre compte de la façon dont les individus participent activement à leur détermination sociale » (p. 10). Les auteurs individualisent « trois entrées successives » qui doivent leur permettre de montrer comment les rapports sociaux les plus structurants s'inscrivent dans les corps, à travers les pratiques sportives, ces dernières agissant comme de véritables opérateurs de construction de soi. Ces entrées constituent l'architecture de l'ouvrage. L'introduction s'achève sur un rappel : l'ouvrage est en partie le résultat d'un « important travail collectif » qui s'étend sur un quart de siècle. Nous y reviendrons.
- 2 La première entrée s'intitule « Genèse et fonctions des sports » (p. 29-104). Il s'agit de mettre en évidence les différents codages qui ont été donnés au sport, concrétisés par l'adoption de règles formelles autour de l'usage ludique du corps. Un important marquage symbolique et d'imposition de sens a été réalisé par l'intermédiaire d'institutions comme l'École, l'Église ou l'État. La lutte des codages des sports trouve

dans la plasticité des fonctions expressives du sport une source inépuisable permettant aux groupes, groupements, collectivités, etc., de s'opposer et de faire valoir leurs affinités respectives. Les institutions insistent sur les fonctions sociales servies par le sport. Pour les auteurs, « le point de vue sociologique » consiste à établir comment chaque groupe social joue de la tension entre valeur autonome du sport et valeur auxiliaire de forces externes, économiques, politiques ou religieuses par exemple (p. 70). Sous cet angle, l'autonomie proclamée du sport constitue le meilleur atout de sa dépendance et de sa contribution à l'ordre établi. En tant qu'innovation culturelle, le sport participe d'un processus d'imposition symbolique qui est susceptible d'agir à la fois sur les acteurs en responsabilité et sur les pratiquants (p. 104).

- 3 La deuxième entrée envisage « Les règles sociales du jeu sportif. La pratique sportive comme construction de soi et comme opérateur de classement social » (p. 105-196). Codés collectivement et pris dans des dispositifs institutionnalisés, les sports sont appropriés par des individus socialement situés. La mise en pratique des orientations vers le sport se donnent à comprendre en partant d'une conception d'un « espace des sports » (p. 109) comprise à l'aide de la notion de « rapport au corps ». Il s'agit du social incorporé, au niveau individuel, sous la forme de sensations, d'intérêt ou d'ignorance vis-à-vis de tel ou tel sport. Si le recours aux données statistiques est l'outil le plus utilisé pour donner une visibilité aux relations existant entre les sports dans leurs dispositions respectives et les groupes sociaux eux-mêmes, les auteurs ont également fait fructifier une démarche maîtrisée en sociologie de la vocation sacerdotale (Charles Suaud, *La Vocation : conversion et reconversion des prêtres ruraux*, Paris, Éditions de Minuit, 1978). Le corps n'est pas qu'un réceptacle passif qui enregistre les empreintes de la vie sociale. C'est aussi un moteur d'action, et l'engagement dans le sport en fournit une multitude d'expressions. L'« espace des sports » doit être compris comme un « espace des possibles » avec lequel les individus se construisent en choisissant des pratiques classées selon les normes ou même en cherchant à se jouer de celles-ci (p. 159 et suiv.). L'analyse s'appuie sur des terrains d'analyse comme le *Racing Club* de France, fondé en 1882, la diversification de l'espace du tennis nantais, le judo prétendu « école de la vie », le sport en Guadeloupe.
- 4 La troisième et dernière entrée ouvre une perspective synchronique : « Comparer les systèmes des sports. Les cultures nationales de l'excellence sportive » (p. 197-325). Dans un premier temps, les auteurs s'intéressent à la genèse et à la mise en place des structures dans cinq espaces nationaux des sports : « Allemagne, Danemark, France, Angleterre, Suisse » (p. 209 et suiv.). Le propos se recentre rapidement sur une analyse comparée des espaces du sport de haut niveau (p. 242 et suiv.). En s'appuyant sur des données statistiques produites dans des mémoires de thèse, par des offices nationaux ou par les deux auteurs, il apparaît clairement que se dessinent « trois modèles européens ». Si « devenir sportif de haut niveau, c'est se construire de manière totale, corps et âme, au prix d'un investissement considérable » (p. 282), trois voies sont à distinguer. En France et pour partie au Danemark, dans un monde sportif balisé, l'État donne aux athlètes un statut et la possibilité de durer dans leur activité au-delà de la période de la compétition. En Allemagne, si l'aide de la puissance publique est acquise, la réalisation de soi dans le sport de haut niveau est un ressort d'une réussite sociale personnelle qui se confirmera ultérieurement. En Angleterre et en Suisse, la vie de champion se construit à la manière d'un projet individuel qui s'apparente à une conception entrepreneuriale.

- 5 Dans l'« Envoi » (p. 327-345), qui lie bilan et perspectives, les auteurs récapitulent les acquis jugés importants qui permettent d'éclairer « la raison du sport ». Il y a d'abord la fonction d'unification culturelle du sport. Le sport constitue « un maillon spécifique dans la chaîne de plus en plus longue et abstraite par laquelle le pouvoir politique crée les conditions de sa légitimité. » (p. 329). Suit immédiatement une reprise d'un passage emprunté à Bourdieu (*Sur l'État*) dont les éléments pertinents nous paraissent déjà consignés dans deux ouvrages fameux de Tocqueville et dans l'analyse qu'en propose Aron. Autre acquis : les luttes pour la monopolisation de l'universel sportif. « La mise en forme ou la codification d'une pratique corporelle ludique » et « l'imposition d'un monopole universel de l'application de ces règles, objectifs » sont « semblables à ceux du droit par lequel les États parviennent à homogénéiser la société » (p. 331). À titre personnel, nous identifions les acquis originaux d'une analyse qui explore les conséquences d'un modèle sportif, lequel, après avoir copié l'outillage législatif disponible à l'échelle nationale, affirme son autonomie internationale et sa capacité à incarner l'universel. Ce « captage de l'universel sportif » peut s'appuyer sur des analyses particulièrement fécondes de Bourdieu (*Méditations pascaliennes*) (p. 342-343) mais il est inédit. Suivent, pour finir, deux paragraphes en forme de perspective. Ils reflètent, de façon oblique, des aspects qui auraient pu être mieux exploités dans le troisième volet de l'ouvrage si cette « troisième entrée » ne s'était pas réduite brusquement à « la vie de champion, selon les espaces nationaux des sports » (p. 284-325). Il s'agit là d'une thématique qui ne correspond qu'à un sous-ensemble de l'espace national du sport : soit un effectif réduit d'athlètes qui, en France, concentrent l'essentiel des ressources allouées au titre du sport par la puissance publique. Or, il conviendrait de s'inspirer de Foucault (figure invoquée p. 327 et 343) pour être en mesure de « défaire » les espaces nationaux du sport et les instances de gouvernance mondiale du sport d'aujourd'hui en étudiant comment les uns et les autres « ont été faits », notent les auteurs. Leur livre « entend donner des armes, sinon pour les défaire », du moins « pour ne pas subir les visions du monde sportif et social qui sont ainsi imposées ». Citons par exemple, pour rester en France, la réunion autoritaire en 1972 du Conseil national des sports et du Comité olympique français au sein du Comité national olympique et sportif français. Dès lors, l'hégémonie de quelques fédérations olympiques, dont les représentants s'abritent derrière le Comité international olympique et sa charte, vassalise toutes les autres fédérations pourtant irriguées par des milliers d'associations sportives et des millions de pratiquants. La performance éclipse d'autres formes d'excellence comme elle éclipse ce qu'on peut appeler la société civile du sport. L'espace sportif national, voire international doit être restitué dans la diversité – sous tension – de l'ensemble de ses composantes. Le chantier sociologique entrepris par les auteurs est immense mais indispensable à poursuivre. « L'universel sportif serait ainsi restauré dans la diversité de ses raisons » (p. 345).
- 6 Si l'ouvrage publié par Jean-Michel Faure et Charles Suaud s'inscrit dans la veine de la sociologie élaborée par Bourdieu autour de la dénonciation des mécanismes de la domination symbolique, elle sait en retenir les aspects qui en permettent une appropriation créatrice et originale. En outre, leur implication active dans le Groupement de recherche (GDR) 1094 du CNRS, dédié au sport, présidé pendant quatre ans (1991-1996) par Roger Bambuck, n'a pu que favoriser leur conception de la sociologie du sport, à la fois argumentée et indépendante de tous les pouvoirs. Bambuck insiste sur ce que fut ce GDR dans la postface qu'il signe (p. 347-350). Des collaborations universitaires internationales décisives ont été nouées (voir p. 25-26),

sans oublier le point d'appui majeur qu'a été la sociologie universitaire nantaise, dont les auteurs ont été les animateurs infatigables, dirigeant des thèses majeures, qui figurent dans la « bibliographie sélective » (p. 351-353). Ces docteurs font aujourd'hui partie de la nouvelle génération des sociologues universitaires devenus à leur tour des responsables actifs et scientifiquement reconnus.

- 7 *La Raison des sports* est un jalon essentiel, clairement visible et lisible, dans le développement d'une sociologie du sport française qui se disperse et s'épuise parfois dans l'anecdote.

---

## AUTEURS

**JEAN-PAUL CALLÈDE**

CNRS, GEMASS – Université Paris-IV